

Toulouse, le 29 Juin 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Sécurité routière : demande au Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne de sécuriser la RD45 et la RD42 entre le pont sur le Tarn et le carrefour D42-D72, avec création de deux ronds-points

À M. Christian Astruc, président du Conseil
Départemental du Tarn-et-Garonne

Monsieur le Président,

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, a demandé au Conseil départemental du Tarn-et-Garonne d'aménager un prolongement de la Véloroute V85 entre Montauban et Moissac, en longeant les rives du Tarn (voir notre courrier du 07 Juin 2015).

Cette création du tronçon Moissac-Montauban de la Véloroute V85 impliquera de réaliser un itinéraire sécurisé, au plus près possible du Tarn, parfois en ré-ouvrant des chemins existants qui permettront d'éviter les routes départementales très circulées.

À court terme, les cyclo-randonneurs doivent, comme les nombreux cyclistes locaux le font, emprunter des RD circulées, notamment la DR72 en rive gauche, ce qui implique de traverser le Tarn au pied de La Française, en empruntant plusieurs RD circulées.

Aussi, l'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation de l'AF3V, vous demande de sécuriser le plus rapidement possible deux tronçons de routes départementales actuellement dangereux pour les cyclistes, avec deux carrefours très difficiles pour les manœuvres de « tourne-à-gauche » :

= Sécuriser la RD45 entre le pont sur le Tarn et le carrefour D45-D42 (1,1km) par :

Limitation de la vitesse à 30km/h sur le pont ;

Création d'une piste cyclable sur le pont (passerelle en encorbellement) ;

Élargissement de la RD45 avec création de deux sur-largeurs cyclables ;

Création d'un rond-point au carrefour D45-D42.

. / ...

= Sécuriser la RD42 entre le carrefour D45-D42 et le carrefour D42-D72 (1,5km), par :

Création de deux sur-largeurs cyclables de 0,60m de large ;

Création d'un rond-point au carrefour D42-D72.

La création de deux ronds-points pour remplacer les deux carrefours dangereux est une priorité pour améliorer la sécurité routière, car les « tourne-à-gauche » des cyclistes et des automobilistes sont très dangereux dans les configurations actuelles.

Nous vous demandons d'agir pour améliorer la sécurité routière.

Nous vous remercions, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon